

SIGMAZINC™ 19

DESCRIPTION

Apprêt époxy mono composant riche en zinc

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Bonnes propriétés anti-corrosion, le feuil sec contient 90% de zinc en poids
- Formulé pour des réparations sur apprêts époxydique zinc à bi composant et des apprêts silicate de zinc
- Peut être utilisé pour reconditionner l'acier galvanisé vieilli, dérouillé
- Sèche à basse température jusqu'à -10°C (14°F)
- Résiste à une température sèche de 125°C (260°F) avec des pointes jusqu'à 175°C (350°F)
- Les systèmes superposés doivent être insaponifiables
- Séchage rapide, recouvrable très rapidement

COULEUR ET LUSTRE

- Gris
- Mat

DONNÉES DE BASE À 20°C (68°F)

Données pour produits mélangés	
Nombre de composants	Un
Masse volumique	2,4 kg/l (20,0 lb/US gal)
Solides par volume	38 ± 2%
COV (fournis)	Directive 1999/13/EC, SED: max. 246,0 g/kg max. 584,0 g/l (approx. 4,9 lb/US gal)
Épaisseur de feuil sec recommandée	35 µm (1,4 mils)
Taux d'étalement théorique	435 ft²/US gal pour 1,4 mils (10,9 m²/l pour 35 µm)
Sec au touché	4 minutes
Sec pour recouvrir	Minimum: 2 heures 3 mois [Select correct formula]
Stabilité au stockage	Minimum 9 mois conservé au frais et au sec

Note:

- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Délai de recouvrement
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Temps de durcissement

SIGMAZINC™ 19

CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

Conditions du substrat

- Acier grenaillé jusqu'au degré de soin Sa2½ (SSPC-SP10) selon norme ISO, profil de surface 40 – 70 µm (1.6 – 2.8 mils)
- Acier galvanisé ancien et tacheté de rouille ; entièrement dérouillé selon ISO degré de soin St3 ou Sa2½, profil de surface 40 – 70 µm (1.6 – 2.8 mils)
- Les époxyds riches en zinc et les silicates de zinc doivent être secs et exempts de toute contamination

Température du substrat

- Température du substrat pendant l'application -10°C (14°F) est acceptable; à condition que le substrat soit sec et exempt de glace
- La température du substrat lors de l'application doit être au moins 3°C (5°F) au-dessus du point de rosée.

MODE D'EMPLOI

- Bien remuer avant emploi
- La température du revêtement doit de préférence être supérieure à 15°C (59°F), sinon un diluant supplémentaire peut être nécessaire pour obtenir la viscosité d'application
- Ajout de trop de diluant réduit la résistance au coulage
- Une ventilation adéquate est indispensable pendant l'application et le séchage du produit (voir fiches {1433} et {1434})

Pistolet à air comprimé

Diluant recommandé

DILUANT 91-79

Volume du diluant

20 - 25%, en fonction de l'épaisseur nécessaire et des conditions d'application

Orifice de la buse

1.5 – 3.0 mm (environ 0.060 – 0.110 po.)

Pression de la buse

0,2 - 0,3 MPa (approx. 2 - 3 bar; 29 - 44 p.s.i.)

SIGMAZINC™ 19

Pistolet sans air

Diluant recommandé

DILUANT 91-79

Volume du diluant

20 - 25%, en fonction de l'épaisseur nécessaire et des conditions d'application

Orifice de la buse

Approx. 0.43 mm (0.017 po)

Pression de la buse

10,0 - 15,0 MPa (approx. 100 - 150 bar; 1451 - 2176 p.s.i.)

Pinceau/ rouleau

Diluant recommandé

THINNER 91-79

Volume du diluant

0 - 3%

Nettoyant diluant

DILUANT 90-53

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Délai de recouvrement pour EFS jusqu'à 35 µm (1.4 mil)					
Recouvert avec...	Minimum	-10°C (14°F)	41°F (5°C)	50°F (10°C)	68°F (20°C)
Avec des époxy deux-composants variés	Minimum	6 heures	4 heures	3 heures	2 heures
	Maximum	Prolongé	Prolongé	Prolongé	Prolongé

Note:

- Les apprêts riches en zinc peuvent former des sels de zinc sur la surface, de préférence il faut éviter de les exposer aux intempéries pendant une longue période avant recouvrement
- Un intervalle de plusieurs mois est possible en intérieur dans des conditions saines
- Dans des conditions extérieures saines, un intervalle maximum de 14 jours peut être toléré, mais dans des conditions industrielles ou marines cet intervalle devra être réduit au minimum possible
- Avant recouvrement, toute contamination visible sur la surface doit être éliminée par lavage à haute pression, balayage à l'abrasif ou nettoyage mécanique
- Quand un intervalle entre couche long est nécessaire, il est recommandé de surcoucher le SIGMAZINC 19 dès que possible avec une couche bouche pore adaptée

SIGMAZINC™ 19

Temps de durcissement pour EFS jusqu'à 35 µm (1.4 mil)

Température du substrat	Sec au touché
50°F (10°C)	30 minutes
59°F (15°C)	5 minutes
68°F (20°C)	4 minutes

MESURES DE SÉCURITÉ

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective and Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.

RÉFÉRENCES

- | | |
|---|------|
| • LES TABLEAUX DE CONVERSION-FICHE D'INFORMATION | 1410 |
| • EXPLICATION DES FICHES TECHNIQUES FICHE D'INFORMATION | 1411 |
| • CONDITIONS DE SÉCURITÉ-FICHE D'INFORMATION | 1430 |
| • HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN ESPACES CONFINÉS-RISQUES D'EXPLOSION ET TOXICITÉ-FICHE D'INFORMATION | 1431 |
| • RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR ESPACES CONFINÉS FICHE D'INFORMATION | 1433 |
| • INSTRUCTIONS POUR VENTILATION FICHE D'INFORMATION | 1434 |
| • NETTOYAGE DE L'ACIER ET ÉLIMINATION DE LA ROUILLE-FICHE D'INFORMATION | 1490 |
| • SPÉCIFICATION POUR LES ABRASIFS-FICHE D'INFORMATION | 1491 |
| • HUMIDITÉ RELATIVE – TEMPÉRATURE DU SUBSTRAT – TEMPÉRATURE DE L'AIR-FICHE D'INFORMATION | 1650 |

DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.



SIGMAZINC™ 19

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECOUVREMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉ SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'être acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

